

KEDOCHIM

5771



n°70



Feuillet dédié à l'élévation d'âme  
de Raphaël ben Paloma (BENDEÇON)

## LA PARACHA EN RÉSUMÉ

La paracha de Kédochim est celle qui mentionne le plus grand nombre de commandements. Elle commence par le devoir d'être «saints» («Kédochim») tout comme D.ieu est Saint.

Elle continue en donnant la liste des commandements qui nous permettent de nous attacher à D.ieu et, en quelque sorte donc, de Lui ressembler. Cette liste mentionne, entre autres la Tsédaka «charité», l'égalité des droits devant les tribunaux, le Chabbath, la moralité, l'honnêteté dans les affaires commerciales, le respect des parents, le caractère sacré de la vie.

C'est dans la section de Kédochim que nous retrouvons le verset «Tu aimeras ton prochain comme toi même» à propos duquel le grand maître Hillel disait : «C'est l'essentiel de la Torah, le reste n'est que commentaire».



## UN TRÉSOR DE LA PARACHA

### La boîte pleine de 'avérot

*Vayikra (19, 13) : «N'opprime pas ton prochain, ne le vole point»*

Le Midrach Vayikra Rabba nous enseigne la chose suivante : dans une « boîte » pleine de 'avérot (fautes), celle qui serait la mieux placée pour attaquer et accuser l'homme serait... le vol !

Pourquoi est-ce cette faute précisément, qui se précipite avant toutes les autres, pour accuser son auteur ?

Le 'Hafets 'Haïm explique que l'on peut comparer cela à quelqu'un qui, ayant emprunté de l'argent à plusieurs personnes, serait par la suite dans l'incapacité de rembourser. Il se sentirait même un peu « protégé » par l'idée qu'aucun de ses créanciers n'oserait probablement venir chez lui, saisir des objets de sa maison ! Mais si un audacieux ose faire le premier pas, il se verra bientôt suivi par tous les autres créanciers, qui n'auront plus de scrupules à venir se servir...

C'est ainsi que les « anges destructeurs » créés de toutes pièces par nos fautes, ne vont pas d'emblée se mettre en première ligne pour jouer leur rôle d'accusateur. En revanche, l'accusateur créé par l'acte de vol, lequel est, en soi, un comportement insolent et impertinent, va lui aussi, en retour, avoir cette attitude effrontée, et ainsi se précipiter pour attaquer...

### Être saint, avec les autres...

La Paracha Kédochim, qui commence par le commandement "d'être saint", ne nous impose pas de nous couper du monde. Au contraire, la Torah nous dit de craindre nos parents, et presque immédiatement après nous recevons l'ordre de ne pas voler, de ne pas mentir à notre prochain et de payer nos employés avant le lever du jour suivant. Ceci illustre que la sainteté s'applique aussi à la manière avec laquelle chacun traite ou se comporte avec autrui et pas seulement dans le domaine spirituel.

Le Rav Sternbuch rapporte une histoire de Rabbi Zucha qui vint un jour avec une importante somme d'argent qu'il remit à sa femme pour qu'elle puisse aller chez le tailleur, commander la robe de mariée de leur fille. Pendant la confection de la robe, le futur gendre du tailleur crût que cette robe était pour sa fiancée, et il fut très déçu quand le tailleur lui dit qu'il ne pouvait pas s'offrir une telle robe. Quand elle entendit cela, la «rabbanite» demanda au tailleur de garder la robe pour sa propre fille. En rentrant chez elle, quand elle raconta cette histoire à Rabbi Zucha, il lui demanda de retourner immédiatement chez le tailleur pour le payer pour son travail. Il lui expliqua que le fait d'offrir la robe comme cadeau, ne la dispensait pas de lui verser la somme convenue !

PARACHA : KEDOCHIM



PARIS - ILE DE FRANCE

Entrée : 20h44 • Sortie : 21h57

### Villes dans le monde

Lyon	20h26 • 21h35	Nice	20h12 • 21h18	Los Angeles	19h17 • 20h15
Marseille	20h18 • 21h24	Jerusalem	18h37 • 19h56	New-York	19h31 • 20h35
Strasbourg	20h21 • 21h34	Tel-Aviv	18h57 • 19h59	Londres	20h01 • 21h18
Toulouse	20h35 • 21h41	Bruxelles	20h41 • 21h57	Casablanca	18h53 • 19h52



## IL ÉTAIT UNE FOIS LA PARACHA

**Papa, je t'ai apporté un bâton !**

Vayikra (19,3) : «L'homme craindra son père et sa mère (...).»

Jusqu'où doit aller cette crainte ? Le Rambam statue que même si son père et sa mère viennent lui déchirer son vêtement, le frappent sur la tête et lui crachent au visage, il ne leur fera pas honte mais se taira et craindra le Roi des rois qui le lui a ordonné le respect des parents.

On raconte sur Rabbi David de Lvov que la première fois qu'il est allé à Lizensk voir Rabbi Elimélekh, il était encore un très jeune homme, et son père s'était fâché qu'il parte sans le lui avoir dit. Lorsqu'il revint, son père voulait lui donner une petite tape pour le corriger, et ses yeux parcoururent en vain toute la maison à la recherche d'un petit bâton. Le petit David se dépêcha de sortir chercher un bâton, puis rentra et le tendit à son père en disant : « Ne te fatigue pas à chercher, papa, voici un bâton pour me corriger ! »



## “ET TES YEUX VERRONT TES MAÎTRES”



Rabbi Itshak 'Haï TAÏEB «lo met»



## AU “HASARD” ...

**Hachem ne réside pas avec l'orgueilleux**

Vayikra (16, 16) : « Qui réside parmi vous dans votre impureté »

Rabbi Israël «Baal Chem Tov» apprenait de là que l'orgueil est infiniment pire que toutes les fautes de la Torah. Car à propos des fautes des enfants d'Israël, la Torah dit : « Qui réside parmi vous dans votre impureté » : même quand ils sont plongés profondément dans l'impureté de leurs fautes, la Chékhina (présence divine) se trouve tout de même parmi eux.

Alors qu'à propos de l'orgueilleux, il est dit : « Celui dont les yeux sont hautains et le coeur large, Je ne peux pas le supporter » (Téhilim 101), et les Sages ont expliqué à propos de ce psaume : « Moi et lui ne pouvons pas habiter dans le même espace. »



## LA VIE D'UN GRAND

### Rabbi Itshak 'Haï TAÏEB «lo met»

Le 'Hida témoigne dans son livre « Ma'agal Tov » que dans ses voyages, il a rencontré près de trois cents érudits à Tunis, qui comptaient des jeunes gens de 14 ans d'une extraordinaire perspicacité.

Parmi ces jeunes gens, il y avait Itshak 'Haï Taïeb, qui était alors très jeune, à peine plus de treize ans, et était déjà connu comme un talmid 'hakham (érudit) hors pair, une « citerne qui ne perd pas une seule goutte de son étude ». Son père était mort alors qu'il était encore très jeune, et dans une vie où il était orphelin et excessivement pauvre, il trouvait sa consolation dans les pages de la Guemara qu'il étudiait avec une grande assiduité, jusqu'aux heures tardives de la nuit.

Il se distinguait par sa simplicité, son extraordinaire modestie et l'humilité qui guidait ses pas. Sa sainteté et le mérite de sa pureté le projetèrent à des niveaux très élevés, et il avait la capacité de faire des miracles, car « le juste décrète et le Saint béni soit-Il exécute ».

Voici ce que l'on raconte sur lui :

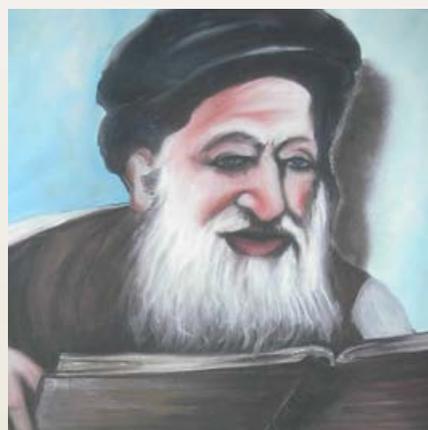
Une certaine année, il y avait une grande sécheresse à Tunis. La communauté se rassembla pour dire des psaumes et des sel'hot, mais ne fut pas exaucée. Il fut alors décidé de décréter un jeûne publique. Rabbi Itshak, qui ne le savait pas, demanda à sa femme ce matin-là, après la fin de la prière de Cha'harit, de lui donner un verre de café. « Est-ce que tu n'as pas entendu que les Rabbanim ont décrété un jeûne publique, à cause de la sécheresse ? » lui demanda la rabbanite. « Prépare-moi un verre de café, et ensuite la pluie va tomber », répondit Rabbi Itshak. Effectivement, une fois qu'elle lui eut préparé le café, il sortit dans la cour, leva les yeux vers le ciel et supplia, comme un fils implore son père : « Maître du monde ! Tes enfants attendent la miséricorde du ciel, ne les prive pas d'eau ! » Il n'avait pas encore dit le mot « eau » qu'une forte pluie se mit à tomber, une pluie violente qui s'enfonçait dans la terre. Et Rabbi Itshak retourna à son étude. Sa femme s'empressa de venir dans la pièce où il étudiait, et lui dit : « Une pluie pareille risque de détruire le monde ! » Rabbi Itshak ressortit dans la cour, étendit les mains vers le ciel et demanda : « Maître du monde ! Ce n'est pas cela que j'ai demandé, je T'en prie, fais descendre une pluie bienfaisante, une pluie de bénédiction et de générosité ! » Avant qu'il ait fini de dire « de bénédiction et de générosité », la violence de la pluie se calma un peu, et une pluie de bénédiction continua à tomber, qui abreuva la face de la terre. Alors, Rabbi Itshak s'assit et but le café que lui avait préparé sa femme.

Rabbi Itshak 'Haï a composé de nombreuses oeuvres, dont la plupart ont été la proie des flammes. Son

livre « 'Helev 'Hittim » en est réchappé. Comment ses manuscrits ont-ils brûlé ?

On raconte qu'il vivait dans un appartement loué avec sa mère. Le Rav passait de nombreuses heures dans la mer du Talmud et les secrets de la Kabbala. Un jour, le propriétaire arabe vint le trouver pour lui demander de payer le loyer. Comme le Rav était pauvre, il n'avait pas de quoi payer, et le propriétaire le convoqua en « din Torah » chez le gaon Rabbi Messod Alfassi. Entre temps, sa mère voulut faire de l'ordre dans l'appartement, et elle mit le feu à tous les papiers qui étaient dispersés sur le sol de la pièce, en se disant que son fils n'en avait certainement pas besoin.

Quand il rentra et vit que ses commentaires avaient disparu dans le feu, il en souffrit beaucoup, et son coeur se brisa. Dans son angoisse, il se mit à boire parfois pour oublier. Cela ne plut pas à son proche parent le gaon Rabbi Itshak Taïeb, auteur du livre « Arakh HaChoulkhan », qui était le grand rabbin de Tunis, et il donna des ordres clairs et sans équivoque à tous les vendeurs de boisson forte de ne pas en vendre à Rabbi Itshak 'Haï.



Celui-ci comprit ce qu'avait fait son oncle, et lui répondit de la même façon : C'était le « Chabat Hagadol », alors que tous les membres de la communauté étaient rassemblés à la grande synagogue de Tunis. Rabbi Itshak 'Haï faisait partie des présents. Le grand rabbin Rabbi Itshak Taïeb commença son discours par la phrase habituelle : « Avec la permission de mes maîtres », puis il se tut. Apparemment, il avait oublié le sujet dont il était question, tout le contenu du discours qu'il avait préparé pendant de nombreuses heures s'était envolé de sa mémoire.

Quelques minutes passèrent qui parurent une éternité, des minutes pendant lesquelles il s'efforçait de se rappeler de quoi parlait le sermon qu'il avait préparé, mais non. Il ne se souvenait tout simplement de rien

du tout, pas un seul mot. C'était absolument extraordinaire. « Est-ce que Rabbi Itshak 'Haï est ici ? » demanda le grand rabbin. « Oui, notre maître, je suis ici », répondit-il. « Je t'en prie, par la force de ta grande sagesse, délivre-moi ! » lui demanda le Rav, comprenant que par la force de sa sainteté, c'était lui qui l'empêchait de donner son sermon sur Chabat HaGadol devant le public. « Délivre-moi « en bas » et je te délivrerai « en haut » », fut la réponse. Le public écoutait et ne comprenait rien à cet échange de phrases étranges. A ce moment-là, Rabbi Itshak Taïeb appela les vendeurs de boisson, qui étaient sur place, et leur demanda de vendre à Rabbi Itshak 'Haï ce qu'il voudrait. Une fois que cet ordre fut donné, Rabbi Itshak 'Haï Taïeb lui dit : « Ouvre la bouche et tes paroles brilleront ». Le grand rabbin commença à parler et donna son discours de Chabat HaGadol, qui dura trois bonnes heures, et laissa une impression profonde sur la communauté juive, qui reconnaissait la grandeur et la valeur des talmidei 'hakhamim.

Rabbi 'Haï Taïeb «lo met» (n'est pas mort)

Rabbi Itshak 'Haï Taïeb est aussi appelé « Rabbi Itshak 'Haï lo met » (n'est pas mort). La raison s'en trouve dans une histoire merveilleuse. Lorsque le Rav mourut le 17 Iyar 5596, le graveur de la pierre tombale, qui était un juif simple et ignorant, voulut graver sur la pierre son nom et la date du décès. Dans son innocence, il ne savait pas écrire le texte honorifique habituel sur la tombe du saint gaon, et il écrivit sur la tombe : « Rabbi 'Haï Taïeb est mort le » Cette nuit-là, le Rav vint le trouver en rêve et voulut l'étrangler : « Est-ce que tu ne sais pas ce qu'ont dit nos Sages, que « les Tsadikim même dans leur mort sont appelés vivants ? Tu dois te lever le matin et ajouter entre les lignes le mot « pas ». Je t'ai mis en garde ! »

L'homme fut effrayé par ce rêve, et dès que le jour se leva, il mit le mot « pas » sur la pierre tombale du Rabbi tsadik. C'est ainsi qu'il reçut le surnom célèbre de Rabbi Itshak 'Haï Taïeb n'est « pas » mort.

Il y a une cinquantaine d'années, les autorités transfèrent la tombe du Tsadik et mirent une nouvelle pierre tombale en son honneur. Que sa mémoire nous protège.

**Que le souvenir du Tsadik soit une bénédiction pour tout le peuple juif !**



## UNE LOI, CHAQUE SEMAINE

### Séfirat Ha'Omer : le compte du Omer

Extrait du livre "Lois & Récits de Pessah", éditions Torah-Box (disponible sur [www.torah-box.com/ebook](http://www.torah-box.com/ebook))

**Le moment de la Séfira (compte)** : du point de vue essentiel de la loi, on compte dès le coucher du soleil mais, à priori, il est juste d'être rigoureux et de compter à la sortie des étoiles. Si le compte a été omis la nuit, on comptera le Omer pendant le jour, sans dire de bénédiction.

**Compte le matin** : c'est une bonne coutume de compter le Omer chaque matin après la prière, sans bénédiction, de façon à ce que celui qui l'aurait oubliée la nuit et le compte pendant le jour, pourra par la suite continuer à compter en disant la bénédiction.

**Initiation des enfants aux Mitsvot** : c'est une Mitsva d'éduquer les enfants à compter le Omer avec bénédiction et même s'ils ont oublié un jour de le faire, ils continueront à compter en disant la bénédiction.

**Bar-Mitsva** : un enfant devenu Bar-Mitsva au milieu du compte du Omer, même s'il comptait avec soin lorsqu'il était petit, arrêtera de compter avec bénédiction. Mais il écouterait de la bouche d'un autre et sera acquitté de la Mitsva.

**Les femmes** : elles sont exemptées de la Mitsva du compte du Omer. Si elles le désirent, elles pourront compter mais sans bénédiction.



## PERLE HASSIDIQUE

*«Hélas! Hélas! Le monde est tout entier plein de mystères grandioses et de lumières formidables, que l'homme se cache à soi-même avec sa petite main» (Baal Chem Tov)*

## QUIZZ PARACHA

1. Pourquoi la paracha Kedochim a-t-elle été énoncée devant toute la communauté ?
2. Quand on réprimande son prochain, quel péché doit-on éviter ?
3. La Torah interdit de se tatouer. Comment se fait un tatouage ?

3. L'encre est injectée dans la peau avec une aiguille.

2. On doit éviter de le gêner devant tout le monde.

1. La plupart des enseignements fondamentaux de la Torah dépendent de ce chapitre.

- « Chavoua Tov » est un feuillet hebdomadaire envoyé à environ 40.000 francophones dans le monde.
- Dédiez un prochain feuillet pour toute occasion : 01.80.91.62.91 – [contact@torah-box.com](mailto:contact@torah-box.com)
- Communautés, Ecoles ou tout autre Etablissement : recevez ce feuillet chaque semaine.

Ont participé à ce numéro :

Rav Moshé Pell, Hevrat Pinto, Hessed vé David.

Nos partenaires

**Juif.org**



**Torah-Box.com**

Diffusion de Judaïsme aux francophones dans le monde

sous l'impulsion du Tsadik Rabbi David ABI'HSSIRA et du Grand-Rabbin Yossef-Haim SITRUK

Tél. France : 01.80.91.62.91 – Tél. Israël : 077.466.03.32 – Web : [www.torah-box.com](http://www.torah-box.com) - [contact@torah-box.com](mailto:contact@torah-box.com)

Responsable de la publication : Binyamin BENHAMOU